

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE - AUSSILLON (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21810021200016

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE PRINCIPALE MAZAMET

M. 14

Décision modificative 1 (3)
Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL AUSSILLON (4)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 -	

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 -	
A2 -	
A3 -	
A4 -	
A5 -	
A6 -	
A7 -	
A8 -	
A9 -	
A10 -	
A11 -	
A12 -	
A13 -	
A14 -	
A15 -	
A16 -	
A17 -	
A18 -	
A19 -	
A20 -	
A21 -	
A22 -	
A23 -	
A24 -	
A25 -	
A26 -	
A27 -	
A28 -	
A29 -	
A30 -	
A31 -	
A32 -	
A33 -	
A34 -	
A35 -	
A36 -	
A37 -	
A38 -	
A39 -	
A40 -	
A41 -	
A42 -	
A43 -	
A44 -	
A45 -	
A46 -	
A47 -	
A48 -	
A49 -	
A50 -	
A51 -	
A52 -	
A53 -	
A54 -	
A55 -	
A56 -	
A57 -	
A58 -	
A59 -	
A60 -	
A61 -	
A62 -	
A63 -	
A64 -	
A65 -	
A66 -	
A67 -	
A68 -	
A69 -	
A70 -	
A71 -	
A72 -	
A73 -	
A74 -	
A75 -	
A76 -	
A77 -	
A78 -	
A79 -	
A80 -	
A81 -	
A82 -	
A83 -	
A84 -	
A85 -	
A86 -	
A87 -	
A88 -	
A89 -	
A90 -	
A91 -	
A92 -	
A93 -	
A94 -	
A95 -	
A96 -	
A97 -	
A98 -	
A99 -	
A100 -	

B - Engagements hors bilan

B1 -	
B2 -	
B3 -	
B4 -	
B5 -	
B6 -	
B7 -	
B8 -	
B9 -	
B10 -	
B11 -	
B12 -	
B13 -	
B14 -	
B15 -	
B16 -	
B17 -	
B18 -	
B19 -	
B20 -	
B21 -	
B22 -	
B23 -	
B24 -	
B25 -	
B26 -	
B27 -	
B28 -	
B29 -	
B30 -	
B31 -	
B32 -	
B33 -	
B34 -	
B35 -	
B36 -	
B37 -	
B38 -	
B39 -	
B40 -	
B41 -	
B42 -	
B43 -	
B44 -	
B45 -	
B46 -	
B47 -	
B48 -	
B49 -	
B50 -	
B51 -	
B52 -	
B53 -	
B54 -	
B55 -	
B56 -	
B57 -	
B58 -	
B59 -	
B60 -	
B61 -	
B62 -	
B63 -	
B64 -	
B65 -	
B66 -	
B67 -	
B68 -	
B69 -	
B70 -	
B71 -	
B72 -	
B73 -	
B74 -	
B75 -	
B76 -	
B77 -	
B78 -	
B79 -	
B80 -	
B81 -	
B82 -	
B83 -	
B84 -	
B85 -	
B86 -	
B87 -	
B88 -	
B89 -	
B90 -	
B91 -	
B92 -	
B93 -	
B94 -	
B95 -	
B96 -	
B97 -	
B98 -	
B99 -	
B100 -	

C - Autres éléments d'informations

C1 -	
C2 -	
C3 -	
C4 -	
C5 -	
C6 -	
C7 -	
C8 -	
C9 -	
C10 -	
C11 -	
C12 -	
C13 -	
C14 -	
C15 -	
C16 -	
C17 -	
C18 -	
C19 -	
C20 -	
C21 -	
C22 -	
C23 -	
C24 -	
C25 -	
C26 -	
C27 -	
C28 -	
C29 -	
C30 -	
C31 -	
C32 -	
C33 -	
C34 -	
C35 -	
C36 -	
C37 -	
C38 -	
C39 -	
C40 -	
C41 -	
C42 -	
C43 -	
C44 -	
C45 -	
C46 -	
C47 -	
C48 -	
C49 -	
C50 -	
C51 -	
C52 -	
C53 -	
C54 -	
C55 -	
C56 -	
C57 -	
C58 -	
C59 -	
C60 -	
C61 -	
C62 -	
C63 -	
C64 -	
C65 -	
C66 -	
C67 -	
C68 -	
C69 -	
C70 -	
C71 -	
C72 -	
C73 -	
C74 -	
C75 -	
C76 -	
C77 -	
C78 -	
C79 -	
C80 -	
C81 -	
C82 -	
C83 -	
C84 -	
C85 -	
C86 -	
C87 -	
C88 -	
C89 -	
C90 -	
C91 -	
C92 -	
C93 -	
C94 -	
C95 -	
C96 -	
C97 -	
C98 -	
C99 -	
C100 -	

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 -	
D2 - Arrêté et signatures	24

AUSSILLON - BUDGET PRINCIPAL AUSSILLON - DM - 2021

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	AUSSILLON BUDGET PRINCIPAL AUSSILLON	DM 2021
-------------------	---	--------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
 - au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les programmes d'équipement.
 - au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	40 000,00	40 000,00
+		+	+
R	ESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
P			
O			
R			
T			
S			
=		=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	40 000,00	40 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	0,00	0,00
+		+	+
R	ESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
P			
O			
R			
T			
S			
=		=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	0,00	0,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	40 000,00	40 000,00
----------------------------	-----------	-----------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	1 414 700,00	0,00	0,00	0,00	1 414 700,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 369 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	2 429 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	412 300,00	0,00	0,00	0,00	412 300,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		4 196 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	4 256 000,00
66	Charges financières	86 000,00	0,00	0,00	0,00	86 000,00
67	Charges exceptionnelles	5 200,00	0,00	0,00	0,00	5 200,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	20 000,00	0,00	-20 000,00	-20 000,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		4 307 200,00	0,00	40 000,00	40 000,00	4 347 200,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	275 522,00	0,00	0,00	0,00	275 522,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	193 000,00	0,00	0,00	0,00	193 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		468 522,00	0,00	0,00	0,00	468 522,00
TOTAL		4 775 722,00	0,00	40 000,00	40 000,00	4 815 722,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 815 722,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	70 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	110 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	263 100,00	0,00	0,00	0,00	263 100,00
73	Impôts et taxes	2 876 022,00	0,00	0,00	0,00	2 876 022,00
74	Dotations et participations	1 350 500,00	0,00	0,00	0,00	1 350 500,00
75	Autres produits de gestion courante	106 000,00	0,00	0,00	0,00	106 000,00
Total des recettes de gestion courante		4 665 622,00	0,00	40 000,00	40 000,00	4 705 622,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	10 100,00	0,00	0,00	0,00	10 100,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		4 675 722,00	0,00	40 000,00	40 000,00	4 715 722,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	100 000,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		100 000,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
TOTAL		4 775 722,00	0,00	40 000,00	40 000,00	4 815 722,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	2 896 466,09
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 712 188,09
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	368 522,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.
 (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
 (3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
 (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
 (5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
 (6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	171 000,00	0,00	0,00	0,00	171 000,00
204	Subventions d'équipement versées	167 600,00	0,00	0,00	0,00	167 600,00
21	Immobilisations corporelles	693 900,00	0,00	0,00	0,00	693 900,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	440 000,00	0,00	-2 500,00	-2 500,00	437 500,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 472 500,00	0,00	-2 500,00	-2 500,00	1 470 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	168 950,00	0,00	2 500,00	2 500,00	171 450,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	168 950,00	0,00	2 500,00	2 500,00	171 450,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers(8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 641 450,00	0,00	0,00	0,00	1 641 450,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	100 000,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	67 100,00	0,00	0,00	0,00	67 100,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	167 100,00	0,00	0,00	0,00	167 100,00
	TOTAL	1 808 550,00	0,00	0,00	0,00	1 808 550,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 808 550,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	232 000,00	0,00	0,00	0,00	232 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	150 000,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	382 000,00	0,00	0,00	0,00	382 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	280 000,00	0,00	0,00	0,00	280 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	273 409,00	0,00	0,00	0,00	273 409,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	188 000,00	0,00	0,00	0,00	188 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	154 000,00	0,00	0,00	0,00	154 000,00
	Total des recettes financières	896 409,00	0,00	0,00	0,00	896 409,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 278 409,00	0,00	0,00	0,00	1 278 409,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	275 522,00	0,00	0,00	0,00	275 522,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	193 000,00	0,00	0,00	0,00	193 000,00

AUSSILLON - BUDGET PRINCIPAL AUSSILLON - DM - 2021

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
041	Opérations patrimoniales (4)	67 100,00		0,00	0,00	67 100,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		535 622,00		0,00	0,00	535 622,00
TOTAL		1 814 031,00	0,00	0,00	0,00	1 814 031,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	34 664,99
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 848 695,99
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	368 522,00
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	60 000,00		60 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	-20 000,00		-20 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		40 000,00	0,00	40 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	40 000,00
--	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 500,00	0,00	2 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	-2 500,00	0,00	-2 500,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	40 000,00		40 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		40 000,00	0,00	40 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	40 000,00
--	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 414 700,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	40 000,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	170 000,00	0,00	0,00
60613	Chauffage urbain	100 000,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	2 000,00	0,00	0,00
60622	Carburants	24 000,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	14 500,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	42 000,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	73 500,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	4 000,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	7 500,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	5 000,00	0,00	0,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	6 000,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	275 000,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	11 000,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	2 000,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	10 000,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	45 000,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	10 000,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	16 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	80 000,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	83 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	24 000,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	4 000,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	12 000,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	3 500,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	6 000,00	0,00	0,00
6228	Divers	134 000,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	10 000,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	19 000,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	12 000,00	0,00	0,00
6237	Publications	1 000,00	0,00	0,00
6238	Divers	44 000,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	37 000,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	10 000,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	7 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	26 000,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	100,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	7 500,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	750,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	6 500,00	0,00	0,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	50,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	6 500,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	2 000,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	18 000,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	800,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	500,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 369 000,00	60 000,00	60 000,00
6216	Personnel affecté par GFP de rattachemen	4 800,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	8 600,00	218,00	218,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	7 200,00	183,00	183,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	28 200,00	716,00	716,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 055 300,00	26 782,00	26 782,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	28 500,00	723,00	723,00
64118	Autres indemnités titulaires	126 300,00	3 205,00	3 205,00
64131	Rémunérations non tit.	354 500,00	8 997,00	8 997,00
64168	Autres emplois d'insertion	43 400,00	1 101,00	1 101,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	308 700,00	7 834,00	7 834,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	301 000,00	7 639,00	7 639,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	17 000,00	431,00	431,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	51 000,00	1 294,00	1 294,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 100,00	28,00	28,00

AUSSILLON - BUDGET PRINCIPAL AUSSILLON - DM - 2021

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	15 000,00	381,00	381,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	7 900,00	202,00	202,00
6488	Autres charges	10 500,00	266,00	266,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	412 300,00	0,00	0,00
6531	Indemnités	89 000,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	4 000,00	0,00	0,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	5 500,00	0,00	0,00
6535	Formation	4 300,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	0,00	0,00
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	10 000,00	0,00	0,00
657361	Subv. fonct. Caisse des écoles	32 000,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	3 500,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	250 000,00	0,00	0,00
65888	Autres	13 000,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		4 196 000,00	60 000,00	60 000,00
66	Charges financières (b)	86 000,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	84 000,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	1 500,00	0,00	0,00
6688	Autres	500,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	5 200,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	2 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	3 000,00	0,00	0,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	0,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	200,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	20 000,00	-20 000,00	-20 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		4 307 200,00	40 000,00	40 000,00
023	Virement à la section d'investissement	275 522,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	193 000,00	0,00	0,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	189 900,00	0,00	0,00
6812	Dot. amort. et prov. Charges à répartir	3 100,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		468 522,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		468 522,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 775 722,00	40 000,00	40 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)		0,00
-----------------------------------	--	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)		0,00
--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		40 000,00
--	--	------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	8 762,26
Montant des ICNE de l'exercice N-1	8 989,97
= Différence ICNE N – ICNE N-1	1 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

AUSSILLON - BUDGET PRINCIPAL AUSSILLON - DM - 2021

- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	70 000,00	40 000,00	40 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	70 000,00	40 000,00	40 000,00
6459	Remboursst charges SS et prévoyance	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	263 100,00	0,00	0,00
7022	Coupes de bois	0,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	7 000,00	0,00	0,00
70312	Redevances funéraires	0,00	0,00	0,00
70328	Autres droits stationnement et location	500,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	42 000,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	500,00	0,00	0,00
70631	Redevances services à caractère sportif	0,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	22 000,00	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	100,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	60 000,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	130 000,00	0,00	0,00
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	500,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	500,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	2 876 022,00	0,00	0,00
73111	Impôts directs locaux	1 931 000,00	0,00	0,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	1 000,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	607 022,00	0,00	0,00
73212	Dotations de solidarité communautaire	21 000,00	0,00	0,00
73221	FNGIR	1 000,00	0,00	0,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	117 000,00	0,00	0,00
7336	Droits de place	18 000,00	0,00	0,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	100 000,00	0,00	0,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	80 000,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 350 500,00	0,00	0,00
7411	Dotations forfaitaire	684 000,00	0,00	0,00
74121	Dotations de solidarité rurale	220 000,00	0,00	0,00
74127	Dotations nationale de péréquation	65 000,00	0,00	0,00
744	FCTVA	3 500,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	25 000,00	0,00	0,00
7472	Participat° Régions	7 000,00	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	6 000,00	0,00	0,00
74748	Participat° Autres communes	2 000,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	160 000,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	67 000,00	0,00	0,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	111 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	106 000,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	38 000,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	68 000,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		4 665 622,00	40 000,00	40 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	10 100,00	0,00	0,00
7713	Libéralités reçues	4 600,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	5 500,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		4 675 722,00	40 000,00	40 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	100 000,00	0,00	0,00
722	Immobilisations corporelles	100 000,00	0,00	0,00
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		100 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 775 722,00	40 000,00	40 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

AUSSILLON - BUDGET PRINCIPAL AUSSILLON - DM - 2021

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)			0,00
				=
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			40 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	171 000,00	0,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	166 000,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	5 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	167 600,00	0,00	0,00
2041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	2 000,00	0,00	0,00
204171	Autres EPL : Bien mobilier, matériel	150 000,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	15 600,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	693 900,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00
2116	Cimetières	4 000,00	0,00	0,00
2117	Bois et forêts	0,00	0,00	0,00
2118	Autres terrains	180 000,00	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	10 000,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	37 000,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	244 500,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	12 000,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	30 000,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	3 200,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	3 900,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	30 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	25 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	63 000,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	25 300,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	26 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	440 000,00	-2 500,00	-2 500,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	5 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	109 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	326 000,00	-2 500,00	-2 500,00
Total des dépenses d'équipement		1 472 500,00	-2 500,00	-2 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	168 950,00	2 500,00	2 500,00
1641	Emprunts en euros	158 000,00	2 500,00	2 500,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	0,00	0,00
16878	Dettes - Autres organismes, particuliers	9 950,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		168 950,00	2 500,00	2 500,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 641 450,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	100 000,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	100 000,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	6 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	55 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	39 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	67 100,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	49 800,00	0,00	0,00
2313	Constructions	8 700,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	8 600,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		167 100,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 808 550,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

AUSSILLON - BUDGET PRINCIPAL AUSSILLON - DM - 2021

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)			0,00
				=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	232 000,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00
13248	Subv. non transf. Autres communes	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	213 000,00	0,00	0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	19 000,00	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	150 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	150 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		382 000,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	553 409,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	230 000,00	0,00	0,00
10223	TLE	50 000,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	273 409,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	188 000,00	0,00	0,00
27638	Créance Autres établissements publics	188 000,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	154 000,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		896 409,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 278 409,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	275 522,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	193 000,00	0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	1 640,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	10 300,00	0,00	0,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	520,00	0,00	0,00
28041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	4 850,00	0,00	0,00
2804171	Autres EPL : Bien mobilier, matériel	14 250,00	0,00	0,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	5 250,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	9 700,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	3 250,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	500,00	0,00	0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	100,00	0,00	0,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	2 850,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	1 990,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	57 660,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	23 900,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	25 600,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	27 540,00	0,00	0,00
4818	Charges à étaler	3 100,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		468 522,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	67 100,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	67 100,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		535 622,00	0,00	0,00

AUSSILLON - BUDGET PRINCIPAL AUSSILLON - DM - 2021

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	1 814 031,00	0,00	0,00
				+
	RESTES A REALISER N-1 (10)			0,00
				+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			0,00
				=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 28

Nombre de suffrages exprimés : 28

VOTES :

Pour : 28

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 25/11/2021

Présenté par Le Maire (1),
A AUSSILLON, le 01/12/2021
Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire
A AUSSILLON, le 01/12/2021
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

01 - M. Marc MONTAGNE	
02 - Mme Cécile LAHARIE	
03 - M. José GALLIZO	
04 - Mme Leïla ROUDEZ	
05 - M. Jérôme PUJOL	
06 - Mme Muriel ALARY	
07 - M. Philippe COLOMBANI	
08 - Mme Chantal GLORIES	
09 - Mme Anne-Marie AMEN	
10 - M. Philippe PAILHE	
11 - Mme Céline CABANIS	
12 - M. Bernard ESCUDIER	
13 - Mme Marylis RAYNAUD	
14 - M. Didier HOULES	
15 - Mme Isabelle MONTOLIO	
16 - M. Frédéric TAYAC	
17 - Mme Josiane CASTRO	
18 - M. Sérif AKGUN	
19 - Mme Manon KLOUCHI	
20 - M. Gérald MANSUY	
21 - Mme Françoise ROQUES	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

22 - M. David KOKADEJEVAS-DAGUILLANES	
23 - Mme Françoise MIALHE	
24 - M. Mahmoud NOUI	
25 - M. Dominique PETIT	
26 - Mme Isabelle BOUISSET	
27 - M. Bérenger GUIRAO	
28 - Mme Laurence ROUANET	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 03/12/2021, et de la publication le 06/12/2021
A AUSSILLON, le 06/12/2021

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
(2) L'assemblée délibérante étant : Le Conseil Municipal.